

FONDATION DROIT AU TALENT

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2015

FONDATION DROIT AU TALENT

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2015

TABLE DES MATIÈRES

AVIS AU LECTEUR	1
RÉSULTATS	2
SURPLUS	3
BILAN	4
FLUX DE TRÉSORERIE	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6

# **Danielle Nadeau, cpa**

2260, Boul de la Concorde est

Laval (Québec) H7E 2A7

Tél: (450) 668-3964

## AVIS AU LECTEUR

J'ai compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de FONDATION DROIT AU TALENT au 30 juin 2015, ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date.

Je n'ai pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, je n'exprime aucune assurance à leur sujet. Je tiens à aviser le lecteur que le cabinet a aussi préparé plusieurs écritures de journal importantes.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.



DANIELLE NADEAU CPA

Par : Danielle Nadeau CPA, CA

Laval, le 9 septembre 2015

## FONDATION DROIT AU TALENT

## RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015  
(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>REVENUS</b>		
Dons	20 146 \$	11 510 \$
Activités de financement - Des Cèdres	26 094	24 629
Activités de financement - Autres	8 365	-
Concert pour l'avenir	45 959	27 956
Subventions	30 050	14 150
Intérêts	<u>38</u>	<u>37</u>
	<u>130 652</u>	<u>78 282</u>
<b>CHARGES</b>		
Soutien au programme de formation musicale	70 000	29 325
Concert pour l'avenir	4 639	5 542
Activités de financement - Des Cèdres	16 843	14 967
Activités de financement - Autres	1 675	-
Honoraires professionnels	1 182	914
Fournitures de bureau	125	218
Assurances	413	412
Taxes et permis	34	53
Frais bancaires	<u>96</u>	<u>115</u>
	<u>95 007</u>	<u>51 546</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>35 645</u></u> \$	<u><u>26 736</u></u> \$

## FONDATION DROIT AU TALENT

## SURPLUS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015  
(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
SOLDE AU DÉBUT	78 698 \$	51 962 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES	<u>35 645</u>	<u>26 736</u>
SOLDE À LA FIN	<u>114 343 \$</u>	<u>78 698 \$</u>

## FONDATION DROIT AU TALENT

## BILAN

30 JUIN 2015

(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	105 313 \$	74 167 \$
Dépôt à terme	5 635	5 599
Débiteurs	3 436	-
Taxes à recevoir	<u>795</u>	<u>838</u>
	<u>115 179 \$</u>	<u>80 604 \$</u>
 <b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs	836 \$	1 906 \$
<b>AVOIR DE L'ORGANISME</b>		
<b>SURPLUS</b>	<u>114 343</u>	<u>78 698</u>
	<u>115 179 \$</u>	<u>80 604 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

## FONDATION DROIT AU TALENT

## FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2015  
(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>EXPLOITATION</b>		
Excédent des revenus sur les charges	<u>35 645 \$</u>	<u>26 736 \$</u>
Variation des éléments du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités		
Débiteurs	( 3 436)	15 110
Taxes à recevoir	43	( 534)
Créditeurs	<u>( 1 070)</u>	<u>1 343</u>
	<u>( 4 463)</u>	<u>15 919</u>
	<u>31 182</u>	<u>42 655</u>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Variation du dépôts à terme	<u>( 36)</u>	<u>( 37)</u>
<b>VARIATION DE L'ENCAISSE</b>	31 146	42 618
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u>74 167</u>	<u>31 549</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u>105 313 \$</u></u>	<u><u>74 167 \$</u></u>

**FONDATION DROIT AU TALENT****NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 JUIN 2015****(non audité - voir avis au lecteur)****1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'organisme a pour objets de soutenir et de promouvoir le programme de formation musical aux jeunes de l'école Des Cèdres à Laval. À titre d'organisme de bienfaisance enregistré, au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu, la Fondation Droit au Talent peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

En date du 28 juillet 2015, l'organisme a obtenu des lettres patentes supplémentaires modifiant les objets de la FONDATION DROIT AU TALENT. L'organisme a maintenant pour objets de soutenir le Programme Arts-Études de la Commission scolaire de Laval, de promouvoir le programme et toutes les activités inhérentes à cette formation.

**2. CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2015.